

45^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la mission indépendante d'établissement des faits pour la Libye (mise à jour orale)

Genève, le 5 octobre 2020

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la Mission pour sa première présentation.

Mon pays reste préoccupé par les nombreuses violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises par toutes les parties au conflit en Libye. La Suisse condamne, notamment, la récente répression violente par les forces de sécurité à l'encontre de manifestants et la détention arbitraire de ces derniers, violant leurs droits aux libertés d'expression et de réunion pacifique. Elle demande une enquête approfondie et indépendante sur ces événements et que les auteurs de ces violations soient tenus responsables.

En outre, la Suisse s'inquiète du manque de protection des migrants, y compris des conditions inhumaines dans les centres de détention, augmentant les risques de propagation de la Covid-19. La détention arbitraire, les violences sexuelles, le travail forcé et la traite des êtres humains doivent cesser.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)58 482 24 24, Fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve

Enfin, en tant que co-présidente du groupe de travail sur le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme dans le cadre du Processus de Berlin, la Suisse réitère son plein soutien à la Mission d'établissement des faits. Elle souligne, au vu de la polarisation du contexte, la nécessité que son mandat puisse être mis en œuvre de manière indépendante et impartiale afin de pouvoir traiter les violations commises par toutes les parties au conflit sur l'entier du territoire libyen.

Mesdames, Messieurs, les Experts,

Quelles sont vos priorités pour votre premier rapport? Comment allez-vous accéder à l'information sur l'ensemble du territoire?

Je vous remercie.